

Conseil communal du 26 juin 2023

Notes de synthèse

Séance publique

1. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE : COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2022 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver les comptes annuels de l'exercice 2022 du CPAS comprenant le compte budgétaire, le bilan, le compte de résultats et la synthèse analytique.

2. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE : MODIFICATION BUDGETAIRE N° 1 DU SERVICE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DE L'EXERCICE 2023 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver la modification budgétaire n° 1 du service ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2023 du Centre Public d'Action Sociale.

3. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE : MODIFICATION AU STATUT PECUNIAIRE DU PERSONNEL DU CPAS - REVALORISATION DE CERTAINS BAREMES : COMPLEMENT :

Il est proposé au Conseil d'approuver la modification du statut pécuniaire du personnel du CPAS qui consiste à adopter la nouvelle échelle D.3.1 telle que définie dans la Circulaire du 19 avril 2013 en lieu et place de l'échelle actuelle avec effet rétroactif au 1er janvier 2023.

4. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE : MODIFICATION DU STATUT PECUNIAIRE EN VUE DE L'INTEGRATION DES BAREMES ET FONCTIONS SECTORIELLES IFIC EN MRS :

Il est proposé au Conseil d'approuver la modification du statut pécuniaire en vue de l'intégration des barèmes et fonctions sectorielles IFIC en MRS.

5. REGIE FONCIERE : BILAN CLOTURE AU 31 DECEMBRE 2020 ET ETAT DES RECETTES ET DEPENSES - ARRET :

Il est proposé au Conseil d'arrêter le bilan de la Régie foncière clôturé au 31 décembre 2020 réalisé par la Fiduciaire ISIRO.

6. REGIE FONCIERE : MODIFICATION BUDGETAIRE N° 1 DE L'EXERCICE 2023 - ARRET :

Il est proposé au Conseil d'arrêter la modification budgétaire n° 1 de la Régie foncière pour l'exercice 2023 et à rendre non limitatives les allocations du chapitre des dépenses d'exploitation en application des dispositions de l'article 17 de l'Arrêté du Régent du 18 juin 1946.

7. PROCES-VERBAL DE VERIFICATION DE LA CAISSE DE LA DIRECTRICE FINANCIERE : 2E TRIMESTRE 2023 :

Il est proposé au Conseil de prendre connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Directrice financière concernant la période du 1er janvier au 31 mai 2023.

8. PATRIMOINE : DON A TITRE GRATUIT AU MUSEE COMMUNAL DE LA FOIRE ET DE LA MEMOIRE - COLLECTION DE CARRELAGES : ACCEPTATION :

Il est proposé au Conseil d'accepter le don à titre gratuit de la collection proposée par un citoyen saint-ghislainois et de l'inscrire au patrimoine du Musée communal de la Foire et de la Mémoire.

9. PATRIMOINE : REGIE FONCIERE - BIENS SIS PLACE DE BAUDOUR : JARDIN DE LA CURE ET TERRAIN AVEC GARAGES - DECISION DE PRINCIPE D'ACQUERIR :

Il est proposé au Conseil de :

- décider le principe d'acquisition par la Régie foncière du bien repris comme suit sis Grand-Place de et à 7331 Baudour, appartenant à la Fabrique d'Eglise Saint-Géry de Baudour :
 - partie de parcelle dont les anciennes références cadastrales sont section A numéro 316H, telle que reprise au plan 19014 dressé le 12 décembre 2019 par un géomètre-expert, à savoir : le jardin de la cure (lot 2), d'une contenance mesurée de 295,34 m², pour un prix total minimum de 4 873,11 EUR et le terrain avec les 2 garages (lot 1), pour un montant de 64 727,40 EUR
- fixer les conditions d'achat au prix total de 69 746,22 EUR (hors frais d'acte) (soit pour les 2 biens : 4 873,11 EUR + 64 873,11 EUR).

10. PATRIMOINE : DECLASSEMENT DE DEUX REMORQUES ET FIXATION DES CONDITIONS DE VENTE :

Il est proposé au Conseil de déclasser deux remorques stationnées sur l'aire de stockage de l'Administration communale à Tertre déclarées hors d'usage et/ou vétuste et à fixer les conditions de vente de ce dernier.

11. FABRIQUE D'EGLISE SAINTS-GHISLAIN-ET-MARTIN DE SAINT-GHISLAIN : COMPTE DE L'EXERCICE 2022 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le compte de l'année 2022 de la Fabrique d'église Saints-Ghislain-et-Martin de Saint-Ghislain.

12. FABRIQUE D'EGLISE SAINT-CHRISTOPHE DE TERTRE : COMPTE DE L'EXERCICE 2022 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le compte de l'année 2022 de la Fabrique d'église Saint-Christophe de Tertre.

13. FABRIQUE D'EGLISE SAINT-GERY DE BAUDOUR : COMPTE DE L'EXERCICE 2022 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le compte de l'année 2022 de la Fabrique d'église Saint-Géry de Baudour.

14. FABRIQUE D'EGLISE SAINT-ELOI DE DOUVRAIN : COMPTE DE L'EXERCICE 2022 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le compte de l'année 2022 de la Fabrique d'église Saint-Eloi de Douvrain.

15. FABRIQUE D'EGLISE SAINT-SULPICE D'HAUTRAGE : COMPTE DE L'EXERCICE 2022 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le compte de l'année 2022 de la Fabrique d'église Saint-Sulpice d'Hautrage.

16. FABRIQUE D'EGLISE SACRE-COEUR D'HAUTRAGE-ETAT : COMPTE DE L'EXERCICE 2022 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le compte de l'année 2022 de la Fabrique d'église Sacré-Coeur d'Hautrage-Etat.

17. FABRIQUE D'EGLISE SAINT-AMAND DE SIRAUT : COMPTE DE L'EXERCICE 2022 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le compte de l'année 2022 de la Fabrique d'église Saint-Amand de Sirault.

18. FABRIQUE D'EGLISE SAINT-PIERRE DE VILLEROT : COMPTE DE L'EXERCICE 2022 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le compte de l'année 2022 de la Fabrique d'église Saint-Pierre de Villerot.

19. FABRIQUE D'EGLISE SAINT-MARTIN DE NEUFMAISON : COMPTE DE L'EXERCICE 2022 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le compte de l'année 2022 de la Fabrique d'église Saint-Martin de Neufmaison.

20. CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EGLISE PROTESTANTE DE BAUDOUR-HERCHIES : COMPTE DE L'EXERCICE 2022 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le compte de l'année 2022 du Conseil d'administration de l'Eglise protestante de Baudour-Herchies.

21. FABRIQUE D'EGLISE SAINT-GERY DE BAUDOUR : MODIFICATION BUDGETAIRE N° 1 DE L'EXERCICE 2023 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver la première modification budgétaire pour l'exercice 2023 de la Fabrique d'église Saint-Géry de Baudour.

22. INTERCOMMUNALE ORES ASSETS : ASSEMBLEE GENERALE DU 15 JUIN 2023 - POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : INFORMATION :

Il est proposé au Conseil de prendre connaissance des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'Intercommunale ORES ASSETS qui s'est tenue le 15 juin 2023.

23. INTERCOMMUNALE HYGEA : ASSEMBLEE GENERALE DU 20 JUIN 2023 - POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : INFORMATION :

Il est proposé au Conseil de prendre connaissance des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'Intercommunale HYGEA qui s'est tenue le 20 juin 2023.

24. INTERCOMMUNALE CENEO : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2023 - POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : INFORMATION :

Il est proposé au Conseil de prendre connaissance des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale CENEO qui s'est tenue le 23 juin 2023.

25. OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE (OTW) : ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 14 JUIN 2023 - POINTS INSCRITS AUX ORDRES DU JOUR : INFORMATION :

Il est proposé au Conseil de prendre connaissance des points inscrits aux ordres du jour des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de l'Opérateur de Transport Wallon (OTW) qui se sont tenues le 14 juin 2023.

26. ETHIAS PENSION FUND OFP : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2023 - POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : INFORMATION :

Il est proposé au Conseil de prendre connaissance des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire d'Ethias Pension Fund OFP qui s'est tenue le 20 juin 2023.

27. INTERCOMMUNALE DE SANTE HARMEGNIES-ROLLAND (ISHR) : ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DU 27 JUIN 2023 - ORDRE DU JOUR ET POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d' :

- approuver l'ordre du jour de l'Assemblée générale statutaire de l'Intercommunale de Santé Harmegnies-Rolland du 27 juin 2023
- approuver les points inscrits à l'ordre du jour.

28. INTERCOMMUNALE IRSIA : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2023 - ORDRE DU JOUR ET POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d' :

- approuver l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale IRSIA du 28 juin 2023
- approuver les points inscrits à l'ordre du jour.

29. INTERCOMMUNALE IDEA : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2023 - ORDRE DU JOUR ET POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver :

- l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 28 juin 2023 de l'Intercommunale IDEA
- les points inscrits à l'ordre du jour.

30. SOCIETE COOPERATIVE INTERCOMMUNALE CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE ET PSYCHIATRIQUE DE MONS-BORINAGE (SCI CHUPMB) : ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 29 JUIN 2023 - ORDRES DU JOUR ET POINTS INSCRITS AUX ORDRES DU JOUR : APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d' :

- approuver les ordres du jour des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de la Société Coopérative Intercommunale Centre Hospitalier Universitaire et Psychiatrique de Mons-Borinage (SCI CHUPMB) du 29 juin 2023
- approuver les points inscrits aux ordres du jour.

31. INTERCOMMUNALE POUR LA GESTION ET LA REALISATION D'ETUDES TECHNIQUES ET ECONOMIQUES (IGRETEC) : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2023 - ORDRE DU JOUR ET POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver :

- l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 29 juin 2023
- les points inscrits à l'ordre du jour.

32. INTERCOMMUNALE LOGIPOLE : ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 29 JUIN 2023 - ORDRE DU JOUR ET POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver :

- l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire du 29 juin 2023
- les points inscrits à l'ordre du jour.

33. HOLDING COMMUNAL SA EN LIQUIDATION : ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DU 28 JUIN 2023 - ORDRE DU JOUR : APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver l'ordre du jour de l'Assemblée générale des actionnaires du Holding communal SA en liquidation qui se tiendra le 28 juin 2023.

34. PROJET DE REVISION DU SCHEMA DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE 2023 : AVIS :

Il est proposé au Conseil de :

- affirmer le soutien au bipôle majeur Mons/La Louvière
- réclamer fermement l'intégration du territoire de Saint-Ghislain dans la structure territoriale du Schéma de Développement du Territoire.
- inviter l'autorité régionale à revoir sa position compte-tenu des arguments et des atouts de Saint-Ghislain.

35. MARCHE PUBLIC EXTRAORDINAIRE (PROJET N° 20230080) : AMENAGEMENT D'UN SENTIER ENTRE LES RUES CHENE HAYETTE ET DES HAUTS MONCEAUX - DECISION DE PRINCIPE, CHOIX DU MODE DE PASSATION ET FIXATION DES CONDITIONS :

Il est proposé au Conseil d'approuver les conditions de mode de passation du marché d'aménagement d'un sentier situé entre les rues Chêne Hayette et des Hauts Monceaux (270 m) pour le rendre praticable à vélo actif (électrique).

36. MARCHE PUBLIC EXTRAORDINAIRE (PROJET N° 20230069) : FOURNITURE ET POSE DE STRUCTURES DE RANGEMENT PREFABRIQUEES SUR DIFFERENTS SITES SPORTIFS DE L'ENTITE - DECISION DE PRINCIPE, CHOIX DU MODE DE PASSATION ET FIXATION DES CONDITIONS :

Il est proposé au Conseil d'approuver les conditions de mode de passation du marché de fourniture et pose de structures de rangement préfabriquées pour le stockage de matériel sportif sur différents sites de l'Entité.

37. MARCHE PUBLIC EXTRAORDINAIRE (PROJET N° 20230045) : REALISATION DE L'ENSEMENCEMENT DES CIMETIERES DE SAINT-GHISLAIN, TERTRE ET DOUVRAIN - DECISION DE PRINCIPE, CHOIX DU MODE DE PASSATION ET FIXATION DES CONDITIONS :

Il est proposé au Conseil d'approuver les conditions de mode de passation du marché de réalisation de l'ensemencement des cimetières de Saint-Ghislain, Tertre et Douvrain.

38. MARCHE PUBLIC EXTRAORDINAIRE (PROJET N° 20230079) : MISSION D'AUTEUR DE PROJET POUR LA REFECTION DE L'AVENUE LOUIS GOBLET - DECISION DE RECOURIR A L'ARTICLE 30 DE LA LOI DU 17 JUIN 2016 RELATIVE AUX MARCHES PUBLICS ET SES MODIFICATIONS ULTERIEURES, CONCERNANT LES RELATIONS "IN HOUSE" : APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le marché de mission d'auteur de projets pour la réfection complète de l'avenue Louis Goblet à Baudour, dans son tronçon compris entre le Chemin du Long Boule et la rue des Azalées.

39. MARCHE PUBLIC EXTRAORDINAIRE (PROJET N° 20230025) : CONSTRUCTION D'UNE EXTENSION A L'ECOLE DE NEUFMAISON - DECISION DE PRINCIPE, CHOIX DU MODE DE PASSATION ET FIXATION DES CONDITIONS :

Il est proposé au Conseil d'approuver les conditions de mode de passation du marché de construction d'une extension à l'école de Neufmaison.

40. MARCHE PUBLIC EXTRAORDINAIRE (PROJET N° 20230017) : ACQUISITION D'UNE NACELLE TRACTABLE - DECISION DE PRINCIPE, CHOIX DU MODE DE PASSATION ET FIXATION DES CONDITIONS :

Il est proposé au Conseil d'approuver les conditions de mode de passation du marché d'acquisition d'une nacelle tractable.

41. MARCHE PUBLIC EXTRAORDINAIRE (PROJET N° 20230027) : REMPLACEMENT D'UN BUS SCOLAIRE - DECISION DE PRINCIPE, CHOIX DU MODE DE PASSATION ET FIXATION DES CONDITIONS :

Il est proposé au Conseil d'approuver les conditions de mode de passation du marché d'acquisition d'un bus scolaire en remplacement de l'IVECO IRISBUS rouge.

42. MARCHE PUBLIC EXTRAORDINAIRE (PROJET N° 20230064) : RENOVATION DE LA TOITURE DE L'ECOLE DES SARTIAUX - DECISION DE PRINCIPE, CHOIX DU MODE DE PASSATION ET FIXATION DES CONDITIONS :

Il est proposé au Conseil d'approuver les conditions de mode de passation du marché de rénovation de la toiture de l'école des Sartiaux.

43. MARCHE PUBLIC EXTRAORDINAIRE (PROJET N° 20230008) : REFECTION DE VOIRIES ET TROTTOIRS DANS L'ENTITE - DECISION DE PRINCIPE, CHOIX DU MODE DE PASSATION ET FIXATION DES CONDITIONS :

Il est proposé au Conseil d'approuver les conditions de mode de passation du marché de travaux d'entretien et de réparations diverses de voiries et de trottoirs.

44. MARCHE PUBLIC EXTRAORDINAIRE (PROJET N° 20230020) : FOURNITURE ET POSE DE SILHOUETTES POUR RENFORCER LA PRESENCE DE PIETONS A DIFFERENTS ENDROITS DE L'ENTITE - DECISION DE PRINCIPE, CHOIX DU MODE DE PASSATION ET FIXATION DES CONDITIONS :

Il est proposé au Conseil d'approuver les conditions de mode de passation du marché de fourniture et pose de silhouettes rétro réfléchissantes afin de les placer aux endroits où une fréquentation importante de piétons est recensée et, ainsi, mettre en évidence certains passages pour piétons dans l'Entité.

45. MARCHE PUBLIC EXTRAORDINAIRE (PROJET N° 20230042) : ACQUISITION ET REMPLACEMENT D'ESPACES DE JEUX - DECISION DE PRINCIPE, CHOIX DU MODE DE PASSATION ET FIXATION DES CONDITIONS :

Il est proposé au Conseil d'approuver les conditions de mode de passation du marché d'acquisition et remplacement d'espaces de jeux.

46. REGLEMENT GENERAL DE POLICE : MODIFICATIONS - APPROBATION DU NOUVEAU TEXTE :

Il est proposé au Conseil d'approuver le nouveau texte du Règlement Général de Police et décider de postposer l'entrée en vigueur des dispositions introduisant la médiation à un prochain Conseil Communal.

47. PLAN DE COHESION SOCIALE : POTAGER COLLECTIF A LA CITE DES AUBEPINES - CONVENTION DE PARTENARIAT : APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver la convention de partenariat entre la Ville et l'ASBL "Pour Vous" dans le cadre d'un projet de potager collectif sur les anciens terrains de tennis de la cité des Aubépines.

48. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL : GROUPE SCOLAIRE DE DOUVRAIN - RESTRUCTURATION : APPROBATION :

Il est proposé au Conseil de restructurer son enseignement pour mettre en adéquation l'offre d'enseignement de l'école de Douvrain avec la légitime attente des parents et des conditions d'apprentissage optimales.

49. ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE : OCCUPATION DES LOCAUX DU LYCEE PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DU HAINAUT PAR L'ECOLE DE PROMOTION SOCIALE : AVENANT A LA CONVENTION AVEC LA PROVINCE DU HAINAUT - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver l'avenant à la convention d'occupation de locaux du Lycée Provincial d'Enseignement Technique du Hainaut par l'école de Promotion sociale établie entre la Ville et la Province de Hainaut, sous réserve de l'approbation de ladite convention par le Collège provincial. Et ce, pour la période allant du 1er septembre au 31 décembre 2023.

50. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE :

Conformément à l'article L1122-16 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ainsi qu'aux articles 46, 47 et 48 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal, il est proposé au Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil communal précédente.

Huis clos